



PÔLE EMPLOI FSU

Ile de France

www.snupeidf.free.fr



ECHOS du CE Ile de France

23 FEVRIER 2012

LE MEPRIS DES AGENTS CONTINUE ...

PAIE DES AGENTS PUBLICS



Au nom du principe « d'équité » la direction a décidé d'uniformiser la gestion de la paie des agents publics sur celle du privé. Tout cela sans consulter une fois de plus les représentants du personnel au niveau national et en présentant un modèle de bulletin de paye totalement illisible aux élus du comité d'établissement IDF. Mme Ruiz nous rassure : « ça ne change rien »... Alors pourquoi tant de promptitude à mettre en place ce nouveau bulletin ?

Quelles sont les conséquences de cette mesure qui se voudrait anodine ?

La mention « agent public non rattaché à la CCN » sera stipulée ».

Les agents qui sont restés sous statuts 2003 en ont fait le choix, pour l'établissement, il s'agit d'une situation par défaut !

Les absences apparaîtront sur le bulletin de paye : à la question de savoir quel texte permettait cette mention, réponse de la DRH « montrez-moi le texte qui me l'interdit »...

Concernant les cas de trop perçu (des agents se sont retrouvés avec des paies proches de 0 ou négative) ; la direction n'a pas été claire sur les possibilités d'étalement des remboursements, ni sur l'édition de bulletin de salaire à 0 permettant aux collègues de faire valoir certains droits.

Quid de la non imputation de la mutuelle pour les mois de janvier et février pour laquelle la direction prévoit un rattrapage unique sur le mois de mars ? Pas de réponse

Rassurons-nous : la direction va daigner envoyer une note explicative avec le nouveau bulletin de paye en avril. Et elle « réfléchit » à présenter aux agents un comparatif entre l'ancien et le nouveau bulletin.

Enfin, concernant les éventuelles anomalies qui ne manqueront pas d'arriver, pas d'inquiétude Fildirect a réponse à tout et « il n'y aura pas de changement dans le circuit de traitement des anomalies ».

Et les collègues des services RH devront continuer à travailler avec les moyens qu'ils ont, sans renfort prévus ...

CDD « sarko »

Rappelons d'abord que 1800 postes ont été supprimés en 2010-2011, donc l'embauche de 1000 agents au niveau national ne saurait combler le déficit précédent !



143 nouveaux collègues vont arriver en IDF avec 15 jours de formation.

Ces collègues seront destinés à l'accueil et au suivi des DE. Qu'entend l'établissement par là ?

Rien, le suivi c'est le suivi et l'accueil c'est ...

La formation prévue ne comporte quasiment rien sur l'aspect indemnisation : peu importe que l'essentiel des questions à l'accueil porte sur ce sujet !!!!

Une fois de plus la direction embauche des collègues sans leur donner de perspective et les met en difficulté en toute connaissance de cause.

Quant au recrutement de ces collègues, 45 sont repêchés parmi les viviers ; les autres ont bénéficié de la MRS ou d'un recrutement par binôme (et un binôme, c'est un binôme pour ceux qui...).

MODELE « CHARGES/RESSOURCES »

Ce modèle, basé sur plusieurs indicateurs avec des taux de pondération, ne sert pas à constater les sous-effectifs ou sur effectifs, mais à indiquer un « déséquilibre théorique dans la répartition des ressources ».

En clair, ce modèle –baptisé OPERA– sert à justifier la pénurie de moyens et à expliquer qu'ici, l'on devrait être content quand il manque 2 collègues, car là il en manque 5 !!

OPERA aura clairement une conséquence sur la mobilité puisque en fonction de la charge au sein d'une même DT, il pourra y avoir des rééquilibrages donc des déplacements sans mobilité forcée bien sûr !



PLAN STRATEGIQUE IDF 2012

Tout est déjà décidé au niveau national mais, dans le cadre « d'un nouveau contrat social » la DG prétend associer les personnels aux décisions...par un questionnaire Ipsos (le retour)



En IDF, le DR devrait déjà commencer par répondre aux questions du personnel qui n'a pas attendu ce questionnaire pour lui faire part des problématiques rencontrées

Il est vrai que ce contrat n'a pas pour objectif de répondre aux difficultés mais vise à redéfinir « la richesse de l'ensemble des accords collectifs qui fixent les règles entre le personnel et l'INSTITUTION »

Le DR insiste sur 3 thèmes :

« **Garantir la qualité de l'accueil** » : en y affectant des agents précaires et « formés » en 15 jours !!!

« **Sécuriser le schéma territorial cible** » : ce schéma est censé être mis en œuvre d'ici « l'horizon » fin 2013. Sans commentaire quand on connaît les problèmes immobiliers en IDF. Il n'y aura jamais que 3 ans de retard !!!

« **Evaluer la performance de notre action** » en définissant des « indicateurs de résultats » visant, entre autres, à évaluer la performance de notre action et à maîtriser les effectifs afin de réussir ensemble la construction de Pôle Emploi. Autrement dit, nous devons collaborer activement à la maîtrise des coûts, c'est-à-dire à la baisse de nos moyens.

ASC : Les activités sociales et culturelles

Lors du CE du 23 et 24 février, les élus n'ont pu voter les chèques vacances, le Noël des enfants des agents, les activités de la commissions loisirs et culture, les voyages.

La faute à qui ?

Force est de reconnaître que, FO n'ayant pas la majorité des votes, a préféré jouer la montre en faisant trainer les débats, créant une situation de blocage qui a conduit la direction à clore la séance du comité d'établissement.



Conclusion, le CE n'a pu traiter tous les points inscrits à l'ordre du jour...

Les agents d'IDF sont les victimes du choix de FO faisant passer la stratégie électorale avant l'intérêt des agents.

Qui a socialement tort en définitive ?